

Projet d'avis n° 2023/07  
relatif à l'accréditation de  
l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy de  
l'Université de Lorraine à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

#### Établissement / École

Nom :	<b>École Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine</b>
Sigle :	Mines Nancy
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Nancy-Metz
Site de l'école :	Nancy

#### Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>

#### Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2016/06-0, Avis n°2016/06-1

#### Objet de la demande d'accréditation

**Catégorie PE (Périodique) :**

Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Nancy

Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, en formation continue, sur le site de Nancy

Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, **spécialité Génie industriel et Matériaux**, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Nancy

Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, **spécialité Génie industriel et Matériaux**, en formation continue, sur le site de Nancy

Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, **spécialité Génie mécanique**, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Saint Dié les Vosges

Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, **spécialité Génie mécanique**, en formation initiale sous statut d'apprenti, en partenariat avec l'ITII Lorraine, sur le site de Saint Dié les Vosges

Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, **spécialité Génie mécanique**, en formation continue, sur le site de Saint Dié les Vosges

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques ;
- Vu le rapport établi par Claire Peyratout (membre de la CTI, rapporteure principale), Michèle Cyna (membre de la CTI et co-rapporteure), Eric Arquis (expert auprès de la CTI), Rui de Brito (expert international de la CTI), Théo Camille Lavigne (expert élève-ingénieur de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 11 juillet 2023.

L'assemblée plénière a statué comme suit :

### Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine <a href="#">sur le site de Nancy</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	Maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine <a href="#">sur le site de Nancy</a>	Formation continue	2023	2027-2028	Maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, <b>spécialité Génie industriel et Matériaux</b> <a href="#">sur le site de Nancy</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	Maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, <b>spécialité Génie industriel et Matériaux</b> <a href="#">sur le site de Nancy</a>	Formation continue	2023	2027-2028	Maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, <b>spécialité Génie mécanique</b> <a href="#">sur le site de Saint-Dié des Vosges</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	Maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, <b>spécialité Génie mécanique</b> En partenariat avec l'ITII Lorraine <a href="#">sur le site de Saint-Dié des Vosges</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2023	2027-2028	Maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, <b>spécialité Génie mécanique</b> <a href="#">sur le site de Saint-Dié des Vosges</a>	Formation continue	2023	2027-2028	Maximale

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

#### Pour l'Université :

- Comme annoncé, revoir le périmètre des délégations aux composantes ;
- Mettre en place un dialogue de gestion ou un programme pluriannuel permettant d'atteindre la concordance entre des objectifs de la composante et les moyens alloués.

#### Pour l'école :

- Finaliser la démarche d'amélioration continue ;
- Développer les échanges de bonnes pratiques entre toutes les spécialités ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.
- Mettre en cohérence la cartographie des processus et le pilotage des formations de l'école, ainsi

- que les indicateurs et les actions menées avec les objectifs stratégiques ;
- Maintenir et développer les actions en faveur de l'augmentation du taux de féminisation et de la diversité sociale ;
- Développer la mixité de genre au sein de l'équipe dirigeante ;
- Augmenter la mobilité entrante des étudiants ;
- Créer les conditions pour permettre une intégration des élèves du campus de Saint-Dié aux événements majeurs de la vie étudiante.

**Pour la formation généraliste :**

- Développer les échanges de bonnes pratiques avec les autres spécialités ;
- Continuer les deux formations existantes en langue anglaise et en assurer la promotion auprès des partenaires internationaux.

**Pour la formation Génie industriel et Matériaux :**

- Exposer tous les élèves aux activités de recherche de façon significative ;
- Intégrer la valorisation des activités étudiantes dans l'évaluation du cursus académique ;
- Développer les échanges de bonnes pratiques avec les autres spécialités.

**Pour la formation Génie Mécanique :**

- Développer les échanges de bonnes pratiques avec les autres spécialités.

L'école établira **un tableau de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 décembre 2025**, exclusivement sous format numérique, au Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI ([greffe-cti@education.gouv.fr](mailto:greffe-cti@education.gouv.fr)).

**Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au(x) diplôme(s) suivant(s) :**

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine	2023	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine <b>Spécialité Génie industriel et Matériaux</b>	2023	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine <b>Spécialité Génie Mécanique</b>	2023	2027-2028

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 11 juillet 2023

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 12 septembre 2023



La Présidente  
Elisabeth Crépon